

Mise en contexte

En 2021, la Ville de Québec s'est dotée d'une [nouvelle politique de participation publique](#) qui reflète les meilleures pratiques participatives en cette matière. En raison des changements de cette politique, le Service de l'interaction citoyenne a entrepris une démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier.

À l'été 2022, lors d'un atelier participatif et d'un questionnaire en ligne, les administrateurs et les administratrices des conseils de quartier ont eu l'occasion de formuler des propositions et d'indiquer celles jugées prioritaires.

Les conseils de quartier sont maintenant invités à nous transmettre leur opinion sur les actions prioritaires découlant de l'analyse des résultats du questionnaire en ligne. Ils auront jusqu'au 1^{er} mars 2023 pour transmettre à la Ville leurs recommandations.

Pistes d'actions proposées (résumé)

1. Relations avec l'administration municipale

- Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la Ville et les conseils de quartier afin de permettre une plus grande synergie entre les interventions d'aménagement de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes et les conseils de quartier;
- Favoriser une présence efficace de l' élu ou de l' élue lors des rencontres des conseils de quartier;
- Améliorer le suivi des demandes des conseils de quartier adressées à la Ville.

2. Mobilisation et soutien aux administrateurs

- Augmenter le budget de fonctionnement à 2 500 \$ par année;
- Mettre sur pied un programme de formation et un espace de formations;
- Mettre en place une plateforme numérique permettant l'archivage des documents et favorisant le travail collaboratif;
- Informer et consulter le conseil de quartier plus tôt dans la mise sur pied d'une démarche de participation;
- Favoriser la collaboration entre les conseils de quartier.

3. Révision des règlements actuels

- Permettre la tenue des réunions en mode virtuel et hybride;
- Maintenir l'obligation de réserver un certain nombre de postes d'administrateurs aux hommes et d'administratrices aux femmes afin d'inciter davantage les femmes à s'impliquer au sein des conseils de quartier.

4. Projets d'initiative

- Réviser et bonifier le programme de subvention pour les projets d'initiative afin de le simplifier et de le rendre accessible et prévisible (somme maximale, critères et délais d'attribution);
- Prévoir un accompagnement et des moyens pour diffuser les projets.

5. Outils et pratiques de communication

- Actualiser l'image de marque des conseils de quartier;
- Mettre sur pied une campagne de notoriété des conseils de quartier;
- Offrir un support communicationnel et graphique.

Opinion du conseil de quartier

Objectifs

- Recueillir l'opinion des CQ concernant les pistes d'action proposées et les modalités de mise en œuvre
- Poursuivre la démarche de priorisation des actions

N.B. Les actions proposées découlent des propositions jugées prioritaires par les participants au sondage

Attentes concernant la recommandation du CQ

- Appréciation générale des pistes d'action proposées
- Approbation (ou non) des propositions
- Commentaires ou suggestions concernant les pistes d'action proposées et les modalités de mise en œuvre

Démarche suggérée

- Inscrire le sujet à l'ordre du jour d'une assemblée du CQ
- Visionner l'enregistrement de la séance d'information et consulter la documentation sur la page Web de la démarche
- Discuter de la proposition en assemblée publique et/ou réunion de travail
- Adopter une résolution en assemblée publique
- Transmettre l'opinion du CQ au Service de l'interaction citoyenne avant le 1^{er} mars 2023

Contenu de la recommandation du conseil de quartier

- Texte de la résolution
- Date de l'adoption
- Nom du conseil de quartier
- Signature de la présidence

Pistes d'actions proposées (avec exemples)

1. Relations avec l'administration municipale

- Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la Ville et les conseils de quartier afin de permettre une plus grande synergie entre les interventions d'aménagement de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes et les conseils de quartier;

Par exemple :

- Présenter les priorités d'aménagement, de réfection de rues ou des projets de développement à venir
- Impliquer le conseil de quartier plus en amont dans l'élaboration des projets (résolutions et préoccupations déjà exprimées, ateliers en amont, etc.)
- Annoncer plus tôt les projets soumis en consultation (temps de préparation)
- Mettre en valeur l'apport des citoyens dans les actions de communication lors de l'adoption d'un projet
- Informer périodiquement les CQ des modalités d'abonnement sur la page Internet de la Ville (communiqués, avis, travaux, consultations, etc.)
- Rendre disponibles des données et statistiques par quartier (données publiques disponibles à la Ville)

- Favoriser une présence efficace de l' élu ou de l' élue lors des rencontres des conseils de quartier;

Par exemple :

- Inciter les élus à mettre à profit cette période pour apporter de l'information en lien avec les suivis demandés, les enjeux ou les projets à venir dans le quartier (outil aide-mémoire, formation)
- Ajuster l'ordre du jour afin d'assurer une présence régulière (ex: point en début de rencontre)
- Convenir d'un mode de communication pour assurer les suivis
- Formation continue : rôle et mandat du CQ versus rôle de l' élu, déroulement des rencontres, animation, etc. et évaluation de la satisfaction (pour éviter qu'une situation se dégrade)

- Améliorer le suivi des demandes des conseils de quartier adressées à la Ville.

Par exemple :

- Mobiliser les employés des services municipaux à la participation citoyenne afin qu'ils manifestent une réelle ouverture concernant les préoccupations et les recommandations formulées par les conseils de quartier
- Inciter les services à fournir des réponses complètes et détaillées
- Mettre en place un outil numérique pour faciliter le partage des réponses obtenues aux administrateurs
- Prévoir une section de rétroaction spécifique aux CQ dans le rapport de rétroaction

2. Mobilisation et soutien aux administrateurs

- Augmenter le budget de fonctionnement à 2 500 \$ par année;

- Action effective à partir du 1^{er} janvier 2023

- Mettre sur pied un programme de formation et un espace de formations;

Par exemple :

- Présenter aux administrateur un programme de formation annuel dans les semaines qui suivent les élections (dates des formations déjà établies, description de la formation, inscription en continu – formulaire en ligne)
- Créer un espace « Formation » sur la page Internet des conseils de quartier comprenant des capsules et documents utiles (coffre à outils)
- Offrir une formation et des outils aux secrétaires et secrétaires de soutien concernant la rédaction des PV
- Améliorer la section relative au « Plan d'action » dans le contenu de la formation destinée aux nouveaux administrateurs et intégrer des exemples concrets
- Mieux conseiller les administrateurs des CQ concernant les exigences reliées à leurs responsabilités premières

- Mettre en place une plateforme numérique permettant l'archivage des documents et favorisant le travail collaboratif;

Par exemple :

- Recenser les pratiques actuelles des conseils de quartier et les besoins spécifiques
- Explorer les options possibles pour offrir aux conseils de quartier une espace numérique d'archivage, de communication et de collaboration accessible et efficace (plateforme externe ou développée à l'interne)
- Valider et implanter l'option retenue, le cas échéant

- Informer et consulter le conseil de quartier plus tôt dans la mise sur pied d'une démarche de participation;

Par exemple :

- Tenir le conseil de quartier informé des démarches de participation publique à venir dans le quartier
- Pour les projets importants, recenser les enjeux déjà exprimés dans le quartier et mettre à profit la connaissance du quartier (résolutions, mémoires, etc.)
- Demander l'avis des conseils de quartier sur les parties prenantes à inviter

- Favoriser la collaboration entre les conseils de quartier.

Par exemple :

- Augmenter l'offre d'activités collaboratives entre les CQ et prévoir des périodes d'échanges entre les administrateurs ainsi que de partage d'expérience sur des sujets communs (ex. : projets d'initiative)
- Mettre en place un espace de partage de bons coups des conseils de quartier sur une plateforme collaborative et en faire la promotion auprès des autres conseils de quartier et de la population
- Maintenir le statu quo pour les Tables de concertation
- Considérer le caractère bénévole des administrateurs, afin de déterminer le nombre de consultations par rencontre

3. Révision des règlements actuels

- Permettre la tenue des réunions en mode virtuel et hybride;

Par exemple :

- Autoriser l'atteinte du quorum en mode virtuel
 - Établir des balises pour la tenue de réunion en mode hybride (ex. : nombre minimal d'administrateurs présents dans la salle, animation dans la salle, modalités de vote, etc.)
- Maintenir l'obligation de réserver un certain nombre de postes d'administrateurs aux hommes et d'administratrices aux femmes afin d'inciter davantage les femmes à s'impliquer au sein des conseils de quartier.
 - Modalités à définir avec le service juridique de la Ville (statu quo ou ajustements aux postes cooptés et/ou électifs, etc.)

4. Projets d'initiative

- Réviser et bonifier le programme de subvention pour les projets d'initiative afin de le simplifier et de le rendre accessible et prévisible (somme maximale, critères et délais d'attribution);

Modalités à définir. Par exemple :

- Établir des critères d'admissibilité et faire connaître la grille d'analyse des demandes
- Prévoir des modalités de dépôt de projets simples et accessibles
- Réduire les délais de traitement et les rendre prévisibles
- Deux options possibles :
 - Dépôt des demandes à date fixe (appel de projets, campagne de promotion des conseils de quartier, opportunités de collaboration entre conseils de quartier, prévisibilité)
 - Dépôt des demandes en tout temps (flexibilité pour la date de dépôt)

- Prévoir un accompagnement et des moyens pour diffuser les projets.

Par exemple :

- Créer une page sur la plateforme de participation de la Ville pour la diffusion d'informations utiles sur le programme et le partage des initiatives des conseils de quartier
- Présenter des exemples et des témoignages de projets réalisés par les conseils de quartier dans le cadre de la campagne de notoriété
- Prévoir des mesures d'accompagnement pour la préparation des projets (FAQ, capsule d'information, atelier d'échanges et de réseautage, etc.)

5. Outils et pratiques de communication

- Actualiser l'image de marque des conseils de quartier;

Par exemple :

- *Rajeunir le logo et le visuel des conseils de quartier pour les rendre plus adaptées à la dynamique des communications actuelles*

- Mettre sur pied une campagne de notoriété des conseils de quartier;

Par exemple :

- *Bonifier la section Conseils de quartier sur le site Internet de la Ville*
- *Ajouter des liens vers les pages Facebook des conseils de quartier sur leur page dédiée sur le site Internet de la Ville*
- *Mettre sur pied des actions pour promouvoir et vulgariser la mission et le rôle du conseil de quartier auprès la population*
- *Mettre en valeur la contribution et les initiatives des conseils de quartier*
- *Fournir des outils promotionnels comme un affichage ou une bannière auto portante (de type "roll-up"), afin de mettre en valeur leur participation lors d'événements*

- Offrir un support communicationnel et graphique.

Par exemple :

- *Fournir des gabarits et un guide de bonnes pratiques en matière de communication numérique (rédaction web, modération des médias sociaux, modèle d'affiche, etc.)*
- *Inclure le volet relation avec les médias dans la formation des présidents (comment bien répondre en tant qu'administrateur d'un CQ (information vérifiée, basée sur des faits et non sur des opinions, etc.))*
- *Constituer une banque de photos (activités de participation publique et photos des quartiers)*